

ATTESTATION DE L'ABSENCE D'INDEMNITÉS ANTÉRIEURES

AVERTISSEMENT

Le présent formulaire d'Attestation de l'absence d'indemnités antérieures est un élément du processus de règlement à l'amiable.

Le Canada et les parties au recours collectif Tiller ont convenu que les demanderesses potentielles qui ont déjà réglé une poursuite civile, un grief ou une plainte de harcèlement pour lequel une indemnité a été demandée, y compris une demande d'indemnisation au régime provincial ou territorial d'indemnisation des travailleurs ou une plainte auprès du Tribunal canadien des droits de la personne, relative aux mêmes événements et préjudices qui sont visés par le formulaire de réclamation, ne pourront pas participer au présent processus. C'est pourquoi vous devez attester ne pas avoir reçu d'indemnisation d'une quelconque source concernant les mêmes événements ou préjudices pour lesquels vous faites une demande dans le cadre du présent règlement.

Si vous avez des questions sur le présent formulaire ou sur le processus indépendant de réclamation, composez le XXXX ou envoyez vos questions par courriel à XXXX.

TRANSMISSION DU FORMULAIRE ATTESTATION DE L'ABSENCE D'INDEMNITÉS ANTÉRIEURES DÛMENT REMPLI

Vous devez faire parvenir le formulaire Attestation de l'absence d'indemnités antérieures dûment rempli et accompagné d'une photocopie d'une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement et des documents à l'appui, à l'administrateur indépendant, dans les 180 jours suivant la date de mise en œuvre, cette date étant celle du XXXX. Vous n'avez pas à envoyer le formulaire Attestation de l'absence d'indemnités antérieures immédiatement, mais vous devez l'envoyer avant le XXXX afin d'être admissible à une indemnisation.

APRÈS AVOIR REMPLI LE FORMULAIRE ATTESTATION DE L'ABSENCE D'INDEMNITÉS ANTÉRIEURES, N'OUBLIEZ PAS :

- de relire vos réponses et de vous assurer qu'elles sont le plus complètes possible;
- de faire une copie du formulaire de réclamation pour vos dossiers.

Le formulaire doit être rempli et envoyé à l'administrateur, avec les documents pertinents et une photocopie d'une pièce d'identité délivrée par un gouvernement. S'il est plus utile de le faire ainsi, vous pouvez remplir le formulaire en ligne sur le serveur protégé géré par l'administrateur. Si vous préférez le remplir à la main, retournez-le par la poste et **NON** par courriel. Si vous avez reçu le formulaire par la poste, utilisez à cette fin l'enveloppe-réponse timbrée qui l'accompagnait. Si vous n'avez pas d'enveloppe-réponse, mettez le formulaire et tous les documents nécessaires dans une enveloppe que vous adresserez comme suit :

Lettre confidentielle
Bureau de l'administrateur XXX
XXX

TOUTES LES RÉCLAMATIONS SONT CONFIDENTIELLES.

ATTESTATION DE L'ABSENCE D'INDEMNITÉS ANTÉRIEURES

DÉCLARATION

Je, _____, de la ville de _____ dans la province ou le territoire de _____, DÉCLARE SOLENNELLEMENT CE QUI SUIT:

JE N'AI PAS RÉGLÉ UNE POURSUITE CIVILE, UN GRIEF OU UNE PLAINTE DE HARCÈLEMENT AUX FINS D'INDEMNISATION, Y COMPRIS UNE DEMANDE D'INDEMNISATION AU RÉGIME PROVINCIAL OU TERRITORIAL D'INDEMNISATION DES TRAVAILLEURS OU UNE PLAINTE AUPRÈS DU TRIBUNAL CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE, CONCERNANT LES MÊMES ÉVÉNEMENTS OU PRÉJUDICES POUR LESQUELS JE FAIS UNE DEMANDE DANS LE CADRE DU PRÉSENT RÈGLEMENT.

Je comprends que l'administrateur ou l'évaluateur indépendant peut vérifier la véracité de mes déclarations et allégations en se procurant auprès de tiers, y compris mon employeur, l'organisation pour laquelle je faisais du bénévolat ou la GRC, les renseignements nécessaires pour évaluer correctement mon attestation de l'absence d'indemnités antérieures. L'évaluateur indépendant doit présenter à la demanderesse tout renseignement pouvant aller à l'encontre de ses allégations et lui donner l'occasion de le réfuter.

J'atteste que tous les renseignements fournis dans le présent formulaire d'Attestation de l'absence d'indemnités antérieures sont exacts, qu'ils aient été fournis par moi ou en mon nom. Si quelqu'un a rempli le formulaire d'Attestation de l'absence d'indemnités antérieures pour moi, j'atteste que la personne m'a lu tout ce qu'elle avait écrit et annexé audit formulaire, si j'en ai eu besoin pour comprendre le contenu du formulaire rempli et des documents qui y ont été annexés, et je confirme que ces renseignements sont exacts.

JE RECONNAIS QUE LE FAIT DE SIGNER LA PRÉSENTE ATTESTATION DE L'ABSENCE D'INDEMNITÉS ANTÉRIEURES A LE MÊME EFFET QUE SI J'AVAIS PRÉSENTÉ L'INFORMATION CONTENUE DANS LADITE ATTESTATION ET DANS SES PIÈCES JOINTES EN COUR SOUS SERMENT (OU SOUS AFFIRMATION SOLENNELLE).

Signature du témoin

(Le témoin doit être un commissaire aux serments ou une personne que vous connaissez personnellement. Il doit vous voir signer le formulaire, mais n'est pas tenu de le lire.)

Signature de la demanderesse (ou du tuteur)

Nom du témoin en caractères d'imprimerie

Date (jour/mois/année)

Date (jour/mois/année)